

Acquisition d'un terrain et construction d'un bâtiment à Bachhaon

Afin de recevoir le soutien du gouvernement ou des grandes entreprises, nous devons soit être en possession d'un bail de neuf ans renouvelable, ce qui est quasiment impossible à obtenir d'un loueur aujourd'hui, soit être propriétaire du lieu d'exercice.

Comme annoncé dans la lettre d'information no. 24, l'audit de nos actions par les fondateurs de l'ATPAR (Alliance To Promote Abilities and Rehabilitation) a eu lieu. Thilakam Rajendra, une femme de Delhi spécialisée dans la gestion des ONG, est venue passer quatre jours sur place avec son époux. Elle a depuis plus de trente ans analysé les actions menées par toutes les ONG d'Inde dans leurs réussites et leurs échecs. Ainsi le gouvernement l'a choisi pour créer un centre de conseil à la création et la distribution des objets réalisés par les personnes handicapées. Un tel site a été le centre Muskaan de Delhi que notre président a visité lors de son dernier passage à Delhi, ainsi que différentes autres dans la capitale, accompagné de Thilakham.

C'est dans le cadre du bureau de cette commission gouvernementale au sein de laquelle le Dr Tulsi siégeait qu'il a connu Thilakam. Depuis, avec son mari, elle a créé l'ATPAR. Quant à Rajendran, son époux, qui dirige de grandes entreprises, il apporte son savoir économique et financier. L'objectif de leur société est de conseiller les ONG dans leurs changements et leurs réorientation si nécessaire dans le but d'atteindre l'autonomie. C'est ainsi qu'à notre demande d'audit, le Dr Tulsi a fait appel à eux pour élaborer la

restructuration et la réorganisation du centre après 28 ans d'activité.

A la suite de ce rapport, nous avons décidé, afin de recevoir des subventions du gouvernement ou des grandes entreprises (Elles sont obligées depuis deux ans par la loi de donner 1% de leur chiffre d'affaire à des organisations caritatives), de faire les démarches administratives pour que le siège social soit officiellement enregistré au village de Bachhaon, actuellement centre d'accueil des jeunes femmes du village, le Centre Annapurna, puisque nous sommes propriétaires du terrain.

Nous sommes en cours d'acquisition du terrain d'en face sur lequel nous allons construire un centre de formation à la demande du gouvernement, qui s'est engagé à financer ce programme, ceci avec les objectifs suivants:

- Offrir un lieu d'accueil aux handicapés de tous les environs du village et leur donner la possibilité d'entreprendre une activité rémunératrice.
- Permettre l'intégration des jeunes femmes et des handicapés et assurer la formation d'éducateurs spécialisés.
- Mettre en place un outil de production d'objets artisanaux dans un même bâtiment.

Pour ce faire, dans un groupe de vingt étudiants en psychologie de Bénarès Hindu University venus effectuer en Avril un stage clinique chez le Dr Tulsi, six parmi eux ont acceptés la mission d'aller prospecter les villages des environs afin de recenser les handicapés qui s'y trouvent. Les résultats de leur étude nous permettront de concevoir la configuration des bâtiments destinés à les accueillir et en même temps assurer la formation d'autres soignants comme l'a offert le gouvernement au Dr Tulsi et son équipe.

Un centre de formation pour les soignants y sera installé,

ainsi qu'un atelier de production d'objets artisanaux qui seront réalisés par les handicapés dans ce lieu agrandi qui sert actuellement aux jeunes femmes du Centre Annapurna. Elles pourront avec les handicapés y fabriquer des objets artisanaux, les vendre et les distribuer grâce à l'aide de nos partenaires d'ATPAR. Ceci permettra la réalisation de l'intégration des handicapés et des jeunes femmes dans un projet commun.